



Chers amis vignerons et amis des vignerons. Au sommaire : salon Sitévi un succès, étiquetage millésime et cépages, droits de plantation, ça bouge en Éthiopie, livre, jeu et conseils du mois.

Succès pour le salon SITEVI 2011

À Montpellier, du 29 novembre au 1er décembre, réunion d'un grand nombre d'acteurs de la filière, du sol à la dégustation. Difficile de trouver des matériels adaptés aux petits vignobles. Beaucoup d'espoir après avoir suivi deux conférences : une sur l'agrément de nouveaux cépages très peu consommateurs en intrants phytosanitaires, une autre sur le bel avenir des vins bios.

Étiquetage, millésime

La réglementation européenne (RCE 607-2009) prévoit que le millésime puisse figurer sur une étiquette à condition qu'un minimum de 85 % des raisins ait été récolté dans l'année viticole du millésime. Pour les vins de vignes franches, assimilés aux vins sans indication géographique (VSIG) nous recommandons que ce soit 100 %. Le système de traçabilité doit prouver cela.

Étiquetage, cépage(s)

Un projet de décret d'application de la réglementation européenne pour les VSIG prévoit la mention d'un seul cépage si le vin en contient au moins 85 %. En cas d'emploi du nom de deux ou plusieurs cépages le vin concerné est issu à 100 % de ces cépages et ils doivent être indiqués par ordre décroissant de proportion utilisée et en caractères de même dimension. Traçabilité encore.

Droits de plantation, nous sommes oubliés, mobilisons-nous France entière

Comptant pour moins de 2/1000 de la surface plantée en France, les vignes franches ont un impact sur les publics bien supérieurs à leur part relative car elles participent réellement à un retour vers une consommation du vin, modérée et responsable. Or, la mobilisation actuelle des élus français risque durcir une situation défavorable. Il devient urgent de mobiliser tous les vignerons amateurs de France. VFR s'y emploie et va en débattre à son AG le 14 décembre.

L'Éthiopie bouge avec Castel

Le français Castel a réalisé en 2008 une plantation de cépages européens sur 125 ha, à 1600 m d'altitude, au coeur de la vallée mythique du Rift, à 170 km au sud de la capitale Addis-Abeba. La première récolte approche, 800 000 bouteilles escomptées, pour moitié destinées à l'export vers les USA, le reste pour contrer les vins sud-africains en interne.

Livre du mois

Les Presses de Valmy viennent d'éditer *Histoire du grand vignoble d'Île-de-France de la Gaule à nos jours* écrit par Alain Poret. Le style journalistique adopté nous promène sur 20 siècles de viticulture avec toutes sortes de vins et d'anecdotes : épopée glorieuse, décroissance, disparition puis renaissance. Plus un inventaire des vignes franciliennes et une présentation de VFR.

Jeu pour vignerons et non vignerons

Vign'en Jeu (www.vignenjeu.com) est un jeu de société de hasard et de stratégie, très réaliste et très instructif. Installés autour d'un plateau avec des cartes, des jetons et un dé, vous choisissez la viticulture conventionnelle ou traditionnelle (bio) et gérez un domaine comme un vrai vigneron : météo, maladies, taille, opérations en vert, traitements. La plus belle récolte gagne. Très attractif.

Conseils du mois

En vigne, vous avez fait un dernier traitement à base de soufre et de bouillie bordelaise avant la tombée des feuilles. Faites un labour sous le rang, afin d'avoir un cavillon propre et de freiner les dépôts de mildiou, d'oïdium et d'acariens en début d'année suivante.

Nous conseillons les bouchons DIAM, garantis sans goût de bouchon. Nous y reviendrons.

Patrice BERSAC, Président